

ANTHY mag

#29

Le magazine municipal de la commune d'Anthy-sur-Léman - Février 2024



**Bientôt
de nouveaux
équipements
sportifs !**

Photo d'illustration non-contractuelle : Tweener®

Sommaire

- 3** ÉDITO
- 4** RETOUR EN IMAGES
- 6** PERSPECTIVE
- 10** VIE COMMUNALE
- 12** TRAVAUX
- 13** MÉDIATHÈQUE
ÉTAT CIVIL
- 14** ENFANCE ET JEUNESSE
- 16** LA VIE DES ASSOCIATIONS
- 20** INFOS PRATIQUES
- 24** AGENDA

Horaires d'ouverture De la mairie :

Lundi : 8h30-12h et 14h à 18h
Mardi : fermée
Mercredi : 8h30-12h et 14h à 17h
Jeudi : fermée
Vendredi : 8h30-12h et 14h à 17h

Le 1^{er} samedi du mois : 9h-12h

Journal d'Anthy-sur-Léman

Mairie d'Anthy-sur-Léman - 7, rue de la Mairie - 74200 Anthy-sur-Léman
04 50 70 35 01 - www.anthy-sur-leman.fr

Directeur de publication : Rémy Viout

Rédaction : Rémy Viout, Céline Prud'homme, Marie-Christine Fert,
Isabelle Asni-Duchêne, Christine Bondaz.

Design, mise en page et impression : Imprimerie Fillion - Allinges
Tirage 1600 exemplaires

À la une



Un goût de chlore ?

Sur la vif

Lors des épisodes de forte pluie, le taux de chlore injecté dans l'eau potable de la commune a été augmenté en attendant le remplacement des lampes UV qui assurent la désinfection de l'eau. La qualité des eaux du captage étant revenue à la normale, le taux de chlore injecté a été diminué début février. (À noter que le taux de chlore injecté durant cette période était de moitié inférieur au taux recommandé par l'Agence Régionale de Santé).

+ d'infos : service des eaux
antenne de Thonon : 04 50 70 69 45
service-eaux-thonon@thononagglo.fr





Isabelle Asni-Duchêne

Maire d'Anthy-sur-Léman

Vice-présidente du SISAM à l'animation

Édito

du maire

L'année qui vient de s'écouler a été particulièrement difficile sur le plan national et international. Pourtant, nos concitoyens ont su se rassembler derrière nos valeurs républicaines : Liberté, Égalité, Fraternité, Laïcité. Ils ont souhaité montrer qu'ils étaient libres... libres de vivre, de penser, d'espérer, de s'exprimer. Au cœur de notre identité, la solidarité s'est imposée face aux tentations de repli sur soi que certains auraient aimées attiser.

La vie peut parfois être un combat, mais jamais ne doit être un abandon. Rien ne justifie qu'un combat devienne une guerre. À ceux qui expriment, et c'est leur droit, que notre action d'élus est discutable voire parfois irréflectie, je réponds tranquillement, mais avec conviction, qu'il y aura toujours une force nouvelle qui nous permettra d'avancer dans la direction que nous nous sommes fixés.

Le respect d'un côté, l'audace de l'autre. Voici deux termes qui, selon moi, constituent la tonalité que nous entendons donner à l'action municipale dans notre commune.

Pour 2023, je voudrais souligner également la diversité et la qualité des actions culturelles conduites à Anthy-sur-Léman. La culture est un magnifique moyen de rassembler, de faire de la différence une force collective, et une belle unité, humaine et inventive. Nous parlons ici de culture mais force est de constater qu'il en est de même dans le domaine du sport.

Apporter des réponses aux demandes du tissu associatif

En ce début d'année, je souhaite remercier tous les bénévoles impliqués dans le tissu associatif, dans les comités consultatifs auprès des élus locaux, investis également dans la Médiathèque et ses missions. Le bénévolat est un engagement envers une communauté. C'est poussé par des convictions, animé par des valeurs altruistes que chacun œuvre pour quelque chose de plus grand.

Je veux vous féliciter pour cela et rappeler que l'action municipale et l'action associative vont de pair. Les associations sont le cœur de notre commune. Elles méritent le soutien et l'implication de chacun d'entre nous. C'est avec elles que se construit tout au long de l'année le lien social et que se façonnent de belles émotions partagées.

Ces associations, pour exercer pleinement leur mission et répondre, satisfaisant aux sollicitations de la population, ont des besoins. Qu'il s'agisse de soutien financier, logistique ou d'infrastructures adaptées, notre commune s'emploie à être présente. Aussi, l'année à venir marquera une avancée que ce soit à travers le lancement du projet « Pôle Sportif » aux Hutins, incluant la réfection du stade de foot, ou encore la restructuration du centre-bourg.

Vous le voyez, nous sommes dans une dynamique de projets. Bien sûr, rien de tout cela n'est possible sans vous. Anthy-sur-Léman vit au rythme de celles et ceux qui font vivre le village chaque jour. C'est l'action de tous qui le rend agréable, actif et solidaire !

Seuls ceux qui osent, s'accordent le droit de réussir. Alors ensemble osons, avançons avec détermination et conviction vers cette nouvelle année.



*Restez
connecté*



Retrouvez également toute l'actu d'Anthy sur facebook



www.anthy-sur-leman.fr

Retour en images



Anthy Ride Team

L'association Anthy Ride Team a organisé le dimanche 17 décembre « Anthy Hours », un événement convivial ouvert à tous. L'esprit de fête et la bonne humeur étaient de rigueur ! Durant cette journée chacun a pu profiter des produits locaux préparés et servis par les membres de l'association (Perches du lac, plateau de charcuterie, foie gras maison, vin et bières locales...) Merci à tous les participants, cette journée a rencontré un franc succès avec plus de 100 assiettes servies !



À noter : Rendez-vous en 2024 pour de nouvelles aventures !

Sou des écoles Fête de l'automne et de l'hiver



Char gourmand

Le 5 novembre, les Chars des Donneurs de Sang d'Anthy et de la Batterie-Fanfare « Les Flots Bleus » a proposé un repas complet et abordable qui a ravi les papilles de nombreux gourmands !



Loto de la Sainte Cécile

Traditionnel LOTO de Sainte Cécile de la Batterie-Fanfare « Les Flots Bleus », samedi 18 novembre.



Retrouvons Cyril

L'association « Retrouvons Cyril » remercie chaleureusement tous les amis visiteurs lors de son exposition de poteries le samedi 2 décembre. Ce fut un grand succès, avec une belle recette qui va permettre à l'association de continuer ses recherches.



Noël à Anthy



Buvette de Noël

Les Donneurs de Sang ont tenu la buvette de Noël en partenariat avec d'autres associations du village.



Noël à Anthy a brillé de mille feux grâce à la collaboration entre Anthy Événements, la Mairie, la Médiathèque, et le Sou des Écoles d'Anthy. L'Espace du Lac s'est illuminé, la conteuse a régalé les petits, le Père Noël accompagné de ses Lutins, jeunes joueurs des Black Panthers accueillis par la musique et les chants « d'Alpen'lac » et « des Liens d'Aur » ont réchauffé les cœurs des petits et des grands.

Le marché de Noël, le dimanche avec la participation de la Batterie-Fanfare « Les Flots Bleus » et la chorale « La Mi-Chœur » a clôturé ce week-end magique qui restera gravé dans les mémoires.

Concours de dessins



Perspective

Pôle sportif



Les Hutins, lieu d'implantation privilégié d'infrastructures sportives

Alors que dans les prémices, le projet de pôle sportif se limitait au déplacement des infrastructures de tennis, la municipalité a souhaité associer le club de football à la réflexion en s'enquérant de leurs besoins. De même que le périmètre projet a été élargi aux parcelles supportant le skatepark et le nouveau terrain multisports.

Les objectifs

- > Porter une réflexion globale et un projet structurant incluant l'ensemble des pratiques sportives existantes sur site et à venir
- > Favoriser les synergies
- > S'assurer qu'à la livraison du projet, ce lieu accueille tout public et toute forme de pratique (loisir et compétition, en autonomie ou en club).



À noter : Les investissements à venir portent donc à la fois sur la rénovation d'infrastructures sportives existantes et sur la création de nouveaux équipements.

Un peu d'Histoire

- 1981 Création du stade de football
- 2006 Inauguration de la maison des Hutins, abritant le siège du club de football, les vestiaires ainsi qu'une salle et un appartement communaux.
- 2020 Création d'un skatepark (aménagement porté par le SISAM)
- 2023 Création d'une aire de jeux jeunes enfants et installations de mobilier urbain (aménagement porté par le SISAM)
- 2023 Création d'un terrain multisports
- 2024 Réfection du stade de football
- 2025 Livraison des équipements dédiés à la pratique du tennis et du padel.



Réfection ¹ du terrain de football

La réfection du terrain de football est devenue une nécessité. Elle fait écho à la dynamique du club, aux usages multiples et répétés du terrain que ce soit par les jeunes, via le groupement Jeunes Anthy Margencel (GJAM), par les seniors ou les vétérans. La commune ne disposant pas d'espace suffisant pour créer un terrain d'entraînement, il nous a fallu échanger avec l'association Football Club d'Anthy (FCA) pour trouver une alternative.

Le choix de la réfection du terrain via une solution de revêtement synthétique s'est alors imposé. Validé en conseil municipal en novembre dernier, la mise en œuvre des travaux s'étendra d'avril à fin août 2024, avec une livraison prévue pour la rentrée sportive, soit en septembre. Durant ce laps de temps, l'association s'est organisée avec les clubs voisins et amis pour poursuivre son activité.



Le projet en chiffres

Prix généraux

45 000 €

Travaux préparatoires

+ 2 000 €

Travaux de terrassement

+ 83 225 €

Travaux de voirie

+ 166 535 €

Bordures

+ 33 911 €

Assainissement
eaux pluviales

+ 97 406 €

Éclairage extérieur

+ 55 694 €

Revêtements bitumineux

+ 13 090 €

Mobilier urbain

+ 370 550 €

Serrurerie

+ 31 846 €

Espaces verts

+ 1 050 €

Total HT

= 900 307,00 €

+TVA 180 061,40 €

TOTAL TTC

= 1 080 368,40 €

Pour le confort de tous



Accès PMR

Gradins 2 rangs

Réalisation de terrains de tennis et padel*

Après des mois de travail et de rebondissements, 2024 marque également le lancement de l'aménagement d'un espace dédié à la pratique du tennis et du padel.

Après échange avec l'association et tenant compte des demandes restrictives formulées par les services de l'Etat, le scénario d'aménagement a été validé en conseil municipal en décembre dernier.



La procédure d'appel d'offre concernant la mission de maîtrise d'œuvre a été lancée quant à elle fin janvier.

Le projet, redimensionné par obligation, comprend la création de :

- > 3 terrains de tennis extérieurs,
- > 3 terrains de padel couverts
- > 1 club house

L'accord négocié par la commune auprès de l'acquéreur des parcelles supportant les terrains de tennis aura permis au club de maintenir l'activité deux années supplémentaires. Mais le retard pris, indépendant de notre volonté, implique une année sans infrastructure pour l'association. Cette dernière a décidé de mettre en sommeil l'activité sur cette période et se consacrer à l'écriture d'un nouveau projet associatif, incluant le développement rendu possible par les équipements à venir.

* Le padel est un sport de raquette qui se joue sur un court encadré de vitres et grillages et divisé par un filet. Sa plus grande différence avec le tennis est que les balles peuvent être jouées après rebonds sur les parois, d'une manière similaire au squash.



Pour le confort de tous



Un club house convivial



Continuité piétonne vers cheminement existant



Le projet *en chiffres*

Espaces publics :

Voirie
370 000 €

+ Terrassement
220 000 €

+ Réseaux
230 000 €

+ Espaces verts
161 000 €

+ Marquage & signalétique
59 000 €

= **1 040 000 € HT**

Equipements sportifs :

Courts de tennis
310 000 €

+ Courts de padel
450 000 €

= **760 000 € HT**

Total HT
1 800 000 € HT

+ TVA 360 000 €

TOTAL TTC
2 160 000 €





Vie communale

Logements sociaux



Les Cortis : voici le nom du groupe de bâtiments nouvellement livré par Haute-Savoie Habitat. Sur proposition du Conseil Municipal, ce bailleur social a ainsi baptisé « Les Cortis » les 30 logements sociaux situés en face du groupe scolaire. Ce nom signifie « les jardins » : en effet, auparavant, cette zone du village avant diverses constructions accueillait des jardins. Ces bâtiments sont composés de 7 T2, 11 T3 et 12 T4. On y trouve 30 garages, des caves et des celliers. Le chauffage est au gaz. Sur les 4 bâtiments, un seul possède un ascenseur. La livraison était prévue en septembre mais c'est finalement mi-décembre que les habitants ont pu intégrer leur logement, les travaux ayant pris du retard. Nous souhaitons la bienvenue à ces nouveaux Anthychois !

Les logements
sociaux

en chiffres

+30

Logements supplémentaires
en 2023

71

Logements sur
la commune



2

Bailleurs sociaux

Léman Habitat

et Haute-Savoie Habitat.

La majorité de ces appartements
sont des T4, des T3 et des T2.



Départ à la retraite de Rémy Socha

Arrivé au sein de la collectivité en mars 1993 et après plus de 30 ans de carrière, Rémy SOCHA peut désormais profiter librement de son temps. Diplômé d'un Brevet Professionnel Agricole (option Horticulture et spécialité Jardins et espaces verts), Rémy a participé à l'embellissement de la

commune. En 2007, l'obtention d'une deuxième fleur au concours des villes et villages fleuris avec le prix spécial de la générosité, concrétise ce travail. La collectivité lui souhaite une longue et agréable retraite afin qu'il puisse réaliser tous ses projets.

Sécurité routière

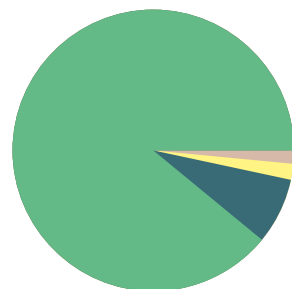


Au vu des relevés des 3 Panneaux d'Information Vitesse, nous constatons :



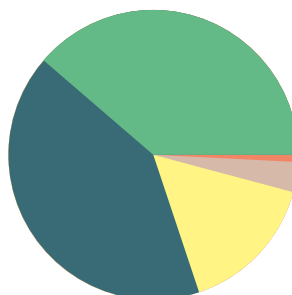
- La zone 30 à l'entrée du Chef-Lieu rue des Fontaines est bien respectée.
- La zone 30 à l'entrée du Chef-Lieu rue des Longettes est nettement moins respectée.
- La zone 20 à Séchex... est loin d'être respectée. Les excès de vitesse sont une vraie difficulté dans les zones de rencontre (zone 20). Des opérations de sensibilisation et des contrôles de vitesse seront régulièrement effectués cette année.

Véhicules entrants du 10/01 au 12/12



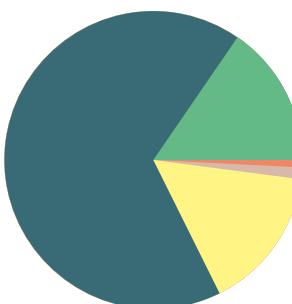
Rue des Fontaines, Zone 30

- <30 km/h : 105 308 (88 %)
- 31 - 40 km/h : 12 763 (10 %)
- 41 - 50 km/h : 1 277 (1 %)
- 51 - 60 km/h : 119 (0,10 %)
- 61 - 70 km/h : 13 (0,01 %)
- 71 - 80 km/h et + : 2 (0,00 %)



Rue des Longettes, Zone 30

- <30 km/h : 59 705 (37 %)
- 31 - 40 km/h : 72 923 (45 %)
- 41 - 50 km/h : 24 087 (15 %)
- 51 - 60 km/h : 2 589 (1,6 %)
- 61 - 70 km/h : 236 (0,15 %)
- 71 - 80 km/h et + : 27 (0,02 %)



Rue Centrale, Zone 20

- <30 km/h : 3 794 (18 %)
- 31 - 40 km/h : 713 092 (63 %)
- 41 - 50 km/h : 3 492 (16 %)
- 51 - 60 km/h : 207 (1 %)
- 61 - 70 km/h : 10 (0,05 %)
- 71 - 80 km/h et + : 0 (0 %)

Bilan des actions de la police municipale en 2023

605

Forfaits post-stationnement (dépassement du temps de stationnement)
En baisse sensible par rapport à 2022.

523

Timbres Amendes :

24 pour excès de vitesse

6 pour non-port de la ceinture de sécurité, gants de moto

365 pour stationnement gênant ou abusif

55 pour arrêt très gênant

38 pour non-présentation ou défaut des papiers du véhicule
(certificat d'immatriculation, attestation d'assurance, contrôle technique)

35 pour non-respect du code de la route
(stop, sens interdit, ligne continue, refus de priorité, téléphone au volant, véhicule motorisé sur voie verte)



Travaux *et rénovations*

Éclairage *des bâtiments*

Cet hiver, les éclairages intérieurs de deux des bâtiments communaux ont été remplacés.

Eglise :

Des appliques et des plafonniers en LED ont remplacé l'ancien mobilier qui mettait en court-circuit les installations électriques. Les spots de la nef ont également été changés par des équipements LED.

Coût de l'opération : 4 076,70 € HT.



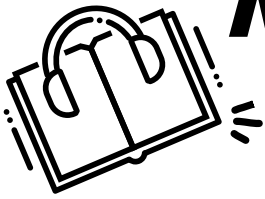
Espace du Lac :

Dans la salle polyvalente de « l'Espace du Lac », l'ancienne structure en tubes fluorescents ayant fait son temps et représentant un risque pour les utilisateurs, un nouveau dispositif a été mis en place. Désormais le cœur de la grande salle est baigné d'un flux lumineux dense et régulier. L'éclairage de la scène est à nouveau disponible avec du nouveau mobilier offrant une palette de 8 coloris. Dans le hall d'accueil et dans le couloir, les anciens spots halogènes ont également été remplacés par du mobilier LED. La nouvelle installation diffuse une lumière à la fois efficace pour le cheminement dans ces lieux et esthétique avec la mise en valeur de la structure en verre.

Coût de l'opération : 29 668 € HT



À noter : Ces investissements répondent aux exigences environnementales en garantissant à la collectivité des économies significatives des dépenses en énergies et une plus grande longévité des dispositifs. Nous estimons à environ 7% (soit 21000 kWhEF/an) cette économie, ce qui représente un gain financier de 3 600 € par an.



Médiathèque

au fil des mots

Tennessee Williams à l'Espace du Lac

«*La Ménagerie de verre*» est une pièce célèbre de Tennessee Williams. L'auteur présente avec un humour souvent féroce et poétique une mère et ses deux enfants dans une Amérique des années 50 où rêve et réalisme se côtoient.

Autour de ces extraits se feront des lectures d'écrivains américains célèbres (Faulkner, Toni Morrison etc. S'ajoutent des extraits musicaux (Jazz, country, pop) et même une petite surprise mais comme c'est une surprise...

Vendredi 29 mars à 20h30
à l'espace du Lac,
entrée libre et gratuite.



Découvrir le plaisir d'écrire à la Médiathèque

Avec la volonté de proposer une animation nouvelle, gratuite, créative et divertissante pour son public, la Médiathèque d'Anthy-sur-Léman propose un cycle d'ateliers d'écriture parent(s)-enfant(s) dont l'objectif serait de créer du lien et faire découvrir le plaisir d'écrire.

Les objectifs

- > Découvrir l'écriture créative et le plaisir d'écrire comme un jeu
- > Créer du lien entre les parents, leurs enfants et les participants
- > Pratiquer une activité créative ludique
- > Ecrire des textes courts personnels



À noter : Le nombre est limité à 10 personnes, il est donc indispensable de vous inscrire. Merci de votre compréhension.

Médiathèque Tarifs 2024

- . Abonnement Adulte : 15,50 €
- . Abonnement Jeunes -16 ans : 6,50 €
- . Abonnement Etudiant : 6,50 €
- . Carte familiale : 24,50 €
- . Abonnement « Vacances » : 12,50 €

État civil

Mariages

Total : 2 mariages



PERSONNAZ Johann
et PECCOUD Honorine 08/12/23

BRUNAS Romain
et VICENTE Chloé 12/12/23

Naissances

Total : 3 naissances



RUQUNG Ngawang 16/10/23
PERNOLLET Léo 18/11/23
CARDOSO Théa 23/11/23

Décès

Total : 2 décès



SÉVELIN Jean 16/11/23
AEMMER Raymonde 27/12/23
(épouse CHEZEAU)

Enfance et

Jeunesse

Groupe scolaire
Flora-Saulnier

Atelier

« Fromages de Savoie »



Plusieurs classes de l'élémentaire ont participé à un atelier de découverte sur les fromages de Savoie animé par Ludivine, une agricultrice de notre région.

Ludivine a expliqué aux élèves l'origine des différents fromages, les procédés de fabrication, le métier de fromager et le rôle de l'agriculteur.

Les élèves ont ensuite pu déguster plusieurs fromages : de la tomme, du reblochon et de la raclette.

Ils sont tous sortis de l'école avec un diplôme d'expert en fromages !



École et cinéma

Les élèves du groupe scolaire d'Anthy-sur-Léman ont la chance de participer au dispositif « Ecole et Cinéma » proposé par l'Education Nationale. Ce dispositif national a pour but de former l'enfant spectateur par la découverte active de l'art cinématographique. Il permet de lier le cinéma à l'école avec **deux objectifs** :

- > inciter les enfants à prendre le chemin de la salle de cinéma et s'approprier ce lieu de pratique culturelle, de partage, de lien social...
- > initier une réelle approche du cinéma en tant qu'art à découvrir et à aimer...

Chaque année trois films leur sont proposés.

Pour la première séance les enfants ont vu :

Lundi 4 décembre : « À table » pour les cycles 1.

Jeudi 23 novembre : « Porco Rosso » pour les cycles 2.

Vendredi 24 novembre : « Le voyage de Chihiro » pour les cycles 3.

« Un automne avec Prévert »

Dimanche 12 novembre, les élèves des classes GS-CP, CE1, CE2-CM1 et CM1-CM2 ont participé au spectacle proposé par Aurélien Reymond Moret, « Un automne avec Prévert ». Ils ont interprété deux chants sur les paroles de Jacques Prévert et sur la musique de Joseph Kosma : « Chanson pour les enfants l'hiver » et « En sortant de l'école ». Bravo à nos petits écoliers qui ont très bien chanté devant un public très nombreux. Merci à Aurélien pour son invitation à participer à ce projet.



Classes GS-CP de Mme Billiot et CE1 de Mme Picot.
« Chanson pour les enfants l'hiver »



Classes CE2-CM1 de M. Martin et CM1-CM2 de Mme Liotard.
« En sortant de l'école »

SISAM

Concours « Raconte moi la Flamme »

En 2023, l'association « La Flamme sous l'Arc de Triomphe » a organisé un concours à destination des scolaires.

Dans le cadre de leur parcours citoyens, les jeunes anthychois ont travaillé en classe sur ce qui fonde notre République, sur notre Histoire. A ce titre, la classe de CM2, conduite par leur enseignante Magali Liotard, s'est investie pleinement dans le travail de mémoire en participant à un concours national organisé à l'occasion du centenaire de la Flamme sous l'Arc de Triomphe, Flamme de la Nation. Leur envie de raconter et de transmettre ainsi la qualité de leurs travaux ont été plus que remarqué par le comité de la Flamme puisque la classe de CM2 du groupe scolaire Flora Saulnier remporte le 3^e prix de ce concours national. L'hommage rendu au Soldat Inconnu par le ravivage de la Flamme relie ainsi, symboliquement « passé et avenir ».

Les élèves et leur enseignante ont été mis à l'honneur lors de la soirée des vœux, le 4 janvier dernier. Madame le Maire a exprimé sa fierté, au nom de tous habitants, que de voir des jeunes investis et impliqués dans le devoir de mémoire ; remerciant de manière plus large les enfants des écoles, leurs familles, leurs enseignants pour leur participation lors des cérémonies commémoratives notamment.



Voyage, voyage...

Depuis plusieurs années, le SISAM organise un voyage citoyen à Paris pour tous les CM2 du territoire Sciez-Anthy-Margencel. Au programme : visite des institutions (Sénat, Assemblée Nationale) et participation à la cérémonie du ravivage de la flamme du Soldat Inconnu sous l'Arc de Triomphe. En amont de ces 2 jours à Paris, des échanges sont organisés en classe avec les élus du SISAM et les parlementaires et un gros travail est réalisé avec leurs enseignants sur notre histoire et le fonctionnement de nos institutions.



La vie des *associations*



Damier Club

Le Damier Club du Léman étoffe ses activités

Le Damier Club du Léman, tout en maintenant les jeux de dames et d'échecs comme activités principales, élargit son éventail de divertissements en proposant une sélection de jeux adaptés à tous les âges. Des jeux classiques comme le backgammon, l'abalone, l'othello à des jeux moins connus comme le neutreeko et lines of action (LOA). L'association vise à satisfaire les jeunes et les moins jeunes en offrant une expérience ludique variée pour tous les amateurs de jeux de stratégies.



Rejoignez-nous les samedis
de 9h30 à 18h, salle du Joran
à l'Espace du Lac.
Contact : Patrick KOPP
06 69 44 29 64
president@damierclubduleman.org
www.damierclubduleman.org

ATEL Ski

L'ATEL a enregistré, cette saison, 44 inscriptions sur Anthy, en diminution par rapport à 2023.

La première sortie, le 10 janvier, s'est fort bien déroulée. Par contre, la seconde, en raison d'un temps pluvieux, n'a pas eu lieu. De nouveaux encadrants, au nombre de 5, se sont joints à notre équipe. Nous les en remercions vivement. L'ATEL espère que la saison permettra une belle évolution de nos petits skieurs durant ce trimestre.

Avec nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

A bientôt,

L'Equipe d'Anthy.



Devenir bénévole ?
Infos au 06 63 73 50 80

Donneurs de sang

Le Comité des Donneurs de Sang d'Anthy vous souhaite une merveilleuse année 2024 !

Nous vous attendons nombreux aux prochains dons de sang qui auront lieu à l'Espace du Lac de 16h à 19h, voir dates ci-contre.

Venez directement sur place ou réservez votre créneau :
www.mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

Prochains dons :

Mardi 19 mars
Mardi 25 juin
Mardi 27 août
Mardi 19 novembre

**Ensemble,
sauvons des vies**

Rendez-vous également le samedi 22 juin pour les Feux de la Saint-Jean !
A très bientôt !



Chaussez vos baskets pour l'Anthychoise 2024

Couranth'ys

La 8^e édition de l'Anthychoise aura lieu le dimanche 17 mars !

Au programme pour les courses une boucle de 7km, au bord du lac et au cœur du village, avec 3 distances possibles : 7km, 14km et 21km. Pour la marche un parcours d'environ 8km sera proposé. Pas de course enfant cette année. Un échauffement et une animation musicale sont prévus !

Nous reverserons 2 € par inscription à l'association des « Pt'Hiboux du Léman » qui œuvre à améliorer les conditions d'hospitalisation des enfants (pour la Pédiatrie des Hôpitaux du Léman).



**Inscription en ligne
à partir du 1^{er} février.
Plus d'informations :
www.couranthys.fr**

Bon début d'année et toute l'association des Courant'hys compte sur vous le 17 mars !

SOU des écoles

L'année scolaire est déjà bien entamée et le SOU s'est activé afin de constituer une nouvelle équipe (bienvenue à Laure Buzzaro, Frederic Pinto et Frédérique Viet dans le bureau), de redéfinir des statuts et surtout d'animer deux grandes fêtes pour célébrer l'automne et l'hiver ainsi que les Jeux Olympiques qui se profilent.

D'autres beaux moments sont déjà en préparation comme le **Carnaval le 13 février** et une surprise où des **Playmobils seront les invités d'honneur, les 25 et 26 mai**.

Pour cette année spéciale, nous avons en mission commune avec l'équipe enseignante d'emmener tous les «grands»

de l'école au musée Olympique de Lausanne et pour la financer, nous vous proposerons de nombreuses ventes et actions.

Un grand merci à tous pour votre soutien et collaboration !

L'équipe du SOU des écoles.



Connectez-vous à : www.helloasso.com/associations/sou-des-ecoles-d-anthy pour voir nos actions en cours.

Anciens combattants

11 novembre 2023 Malgré la température les habitants d'Anthy se sont déplacés en nombre pour assister à cette cérémonie commémorative et faire le devoir de mémoire. Les enfants des écoles très nombreux accompagnés de leurs parents ont contribué à faire de cette matinée un moment de recueillement rendant hommage à nos vaillants poilus.

Leurs noms, inscrits dans le marbre du monument et lus par les enfants font qu'ils ne sont pas tombés dans l'oubli. La Marseillaise chantée par les enfants accompagnés par les nombreuses personnes présentes fut un instant poignant. Nous, anciens combattants remercions les professeurs des écoles qui comme à chacune des cérémonies commémoratives motivent les élèves à participer et à s'investir. Un vin d'honneur a été offert par la mairie. Selon une tradition bien implantée, un repas festif organisé à l'Auberge d'Anthy a clos la cérémonie.

Qu'est Le Bleuet de France ?

L'œuvre nationale du Bleuet de France est une œuvre caritative issue de la première guerre mondiale, gérée par l'office national des anciens combattants et victimes de guerre. Depuis plus d'un siècle, les fonds collectés participent à améliorer le quotidien de plusieurs milliers d'anciens combattants, de pupilles de la nation, de victimes de guerre et de victimes du terrorisme.

Désormais lors des cérémonies commémoratives, lorsque vous participez à cette collecte vous saurez ce que devient votre obole. Au nom du Bleuet de France : merci.



13 janvier 2024 Nous anciens combattants, veuves et sympathisants avons, selon une tradition bien établie tiré les Rois. Réunion très appréciée des Anciens que nous sommes. La trentaine de personnes a apprécié le moment présent, dégusté les galettes arrosées principalement de cidre bouché. Nous avons pu découvrir ou redécouvrir une collection de photos concernant nos diverses activités depuis 2001, elle appartenait à notre ami regretté Gérard Bariot. Nous prévoyons d'en faire un montage.

Anthy Évènements

Bilan prometteur et perspectives enchantées : Anthy Évènements en 2023 clôture avec brio son année, marquée par une série d'événements qui a su captiver et rassembler les Anthychois. Forte de son engagement à offrir des moments inoubliables, l'association a orchestré un tableau vibrant d'activités culturelles et festives.

- > Éclats de rires et émotions sur scène : la pièce de théâtre
- > Convivialité Anthychoise à l'honneur : L'apéro des Anthychois
- > Anthy Rouille et les Vieux Volants des Voirons : une collaboration vintage
- > Fête du Lac : une soirée sous le signe interassociatif
- > Noël à Anthy : L'union d'Anthy Évènements, de la Mairie, de la Médiathèque et du Sou des Écoles.

Cap sur 2024 : Les prochains rendez-vous enchantés

Le rideau ne tombe pas sur Anthy Évènements, au contraire, de nouvelles aventures festives sont déjà en préparation. Un nouvel apéro des Anthychois, une Fête du Lac ouverte à toutes les associations désireuses de s'impliquer, et bien sûr, un Noël qui promet d'être encore plus merveilleux.

Halloween : La prochaine rentrée des petits monstres, votre avis et votre contribution comptent.

Dans un élan de créativité et de convivialité, Anthy Évènements envisage d'organiser une fête d'Halloween. Une occasion pour petits et grands de se réunir dans une ambiance ludique et légèrement effrayante, créant ainsi des souvenirs mémorables.



Appel à toutes les bonnes volontés

réunion pour la Fête du Lac

L'année 2024 débutera sur les chapeaux de roues avec la préparation de la prochaine Fête du Lac. La réunion cruciale se tiendra le 4 mars 2024, à 20h précises, dans la salle des Hutins. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour contribuer à faire de cet événement un moment aussi mémorable que les années précédentes.

Ensemble, participons à l'écriture d'une nouvelle page enchantée dans l'histoire d'Anthy Évènements. Votre implication et votre enthousiasme sont les clés de la réussite de ces moments qui font battre le cœur de nos chers Anthychois.

Batterie-Fanfare "Les Flots Bleus"

Les prochains concerts de la Batterie-Fanfare

L'ensemble des musiciens de la Batterie-Fanfare « Les Flots Bleus » vous souhaite une excellente année 2024.

Nous vous remercions pour votre présence toujours aussi nombreuse et chaleureuse lors de nos événements, notamment pour la 3^e édition du Char Gourmand, aux saveurs orientales, coorganisés avec nos amis des donneurs de sang, et lors de notre traditionnel LOTO de Sainte Cécile.

Nous avons également assuré les son-

neries réglementaires du 11 novembre, puis participé au marché de « Noël à Anthy », dimanche 10 décembre.

Cette année, nous avons envie de continuer de fêter notre 45^e anniversaire avec un projet fofou... une idée un peu farfelue, qui éclost gentiment, qui germe, qui pousse doucement et qui devrait arriver à maturité au printemps... Il s'agit d'un concert-spectacle, retraçant toutes ces années de musique au cœur de notre village, de notre région et au-delà.

Rétrospective musicale

Un projet qui vous fera voyager, de 1978 jusqu'à nos jours, montrant que la musique rassemble toutes les gé-

nération. Notez bien la date : samedi 27 avril 2024 dès 19h à l'Espace du Lac, pour découvrir ou redécouvrir la Batterie-Fanfare et surtout trinquer à l'amitié avec nous et tous nos anciens musiciens.

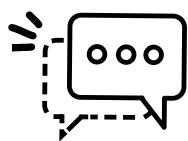
Nous poursuivrons la fête, dimanche 28 avril avec l'Apéraubade dès 11h sur l'Esplanade de l'Espace du Lac en musique avec buvette et restauration.

A cette occasion, vous pourrez visiter une exposition retraçant l'histoire de votre société musicale de 1978 à nos jours à la salle Vaudaire, du 15 au 28 avril 2024.

Nous vous attendons nombreux !



Infos



Pratiques



Tri des biodéchets : à chacun sa solution

Epluchures de fruits et légumes, résidus de jardinage, restes de nourriture... : tous ces biodéchets représentent aujourd'hui environ 30 % de notre poubelle à ordures ménagères. Or, plutôt que de les jeter à la poubelle et de les incinérer, il est facile de les valoriser, en les compostant. C'est pourquoi, depuis le 1^{er} janvier 2024, la loi sur la généralisation du tri à la source des déchets alimentaires est entrée en vigueur. Pour accompagner les habitants dans la pratique de ce nouveau geste de tri, Thonon Agglomération met progressivement en place trois solutions, adaptées au mode de vie de chacun. La généralisation du compostage est la priorité.



www.thononaggle.fr

1 Vous résidez en maison avec jardin ? Optez pour un composteur individuel

Depuis l'automne dernier, chaque foyer peut se procurer gratuitement un composteur et un bioseau, sur inscription. Cette solution simple et efficace permet de transformer ses déchets organiques en un engrais naturel. Et pour tout savoir sur les bonnes pratiques du compostage et de la gestion des biodéchets, des ateliers collectifs sont aussi proposés.

En pratique : demandez votre composteur gratuit et inscrivez-vous à un atelier sur : mesdemarches.thononaggle.fr

Le compostage, une pratique déjà bien ancrée dans l'agglomération

Depuis plusieurs années déjà, Thonon Agglomération encourage ses habitants à adopter le compostage individuel : 34 % le pratiquent déjà ! En 2023, 615 composteurs ont été fournis. Et dès cette année, l'objectif est d'accélérer le rythme avec la distribution de 1 500 composteurs par an.

2 Vous résidez en habitat collectif (résidence, immeuble ou même lotissement) ? Pratiquez le compostage avec vos voisins

Thonon Agglomération propose la mise en place de composteurs collectifs au pied des immeubles. En lien avec les syndicats de copropriété et les bailleurs, elle accompagne l'ensemble de la démarche : de l'installation gratuite du site de compostage à son suivi régulier, en passant par la formation des référents de site. Une solution clefs en main, qui en plus fait bénéficier aux résidents d'engrais pour leurs plantes !

En pratique : sollicitez votre syndic de copropriété pour inscrire ce point à l'ordre du jour de la prochaine Assemblée Générale.

3 Des bornes à biodéchets progressivement installées pour les habitants n'ayant pas d'espace vert autour d'eux

L'agglomération va expérimenter au printemps prochain la collecte des déchets alimentaires en bornes, dans deux zones-test : au centre-ville de Thonon-les-Bains (quartier de la Rénovation) et à Sciez. Leur utilisation sera réservée aux habitants ne pouvant pas bénéficier de l'installation d'un composteur individuel ou collectif. Les biodéchets ainsi collectés seront traités en méthanisation à Veigy-Foncenex.

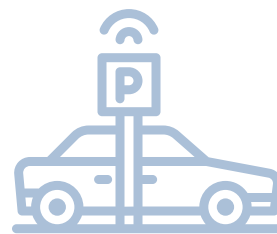
Après un an de test, ce nouveau mode de collecte sera progressivement déployé dans les zones urbaines de l'agglomération.

3 bonnes raisons de se mettre au compostage

- 1 Je réduis mes déchets et leur incinération, d'autant plus que les biodéchets sont en grande partie composés d'eau !
- 2 Fini le jus et les mauvaises odeurs dans le sac poubelle
- 3 Je réalise un engrais naturel et gratuit pour mes plantations

Stationnement payant

Nouveau formulaire



Du 1^{er} mai au 30 septembre, le stationnement est payant à proximité des plages. Forfait de 2 € la journée.

Les habitants de la commune bénéficient d'un abonnement de 2 €/véhicule pour toute la saison. Pour s'inscrire il suffit de remplir le formulaire ci-dessous et soit de le renvoyer à la police municipale par courriel police-municipale@anthy-sur-leman.fr ou de le déposer à l'accueil de la mairie. Ce formulaire est disponible sur le site internet de la commune www.anthy-sur-leman.fr à la rubrique Mairie - Police Municipale.



Abonnement stationnement payant

**À compter de 2024 :
formulaire à renseigner obligatoirement
même si vous êtes déjà abonné(e)**

Nom

Prénom

Adresse

Téléphone mobile

Pour la réception de la notification d'enregistrement)

Dans tous les cas, fournir obligatoirement un justificatif de domicile de moins de 3 mois

1^{er} Abonnement

Joindre :
**Copie du certificat
d'immatriculation
(carte grise)**

Réabonnement

Véhicule identique

oui

non

**Si non : joindre copie du certificat
d'immatriculation du nouveau véhicule
(carte grise)**

Numéro d'immatriculation de l'ancien véhicule

À retourner au secrétariat ou par courriel : police-municipale@anthy-sur-leman.fr

Date :
Signature :

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la Commune d'Anthy-sur-Léman pour la gestion des abonnés au stationnement payant. La base légale du traitement est le contrat selon l'article 6-1 b du Règlement Général sur la Protection des Données. Aucune donnée n'est utilisée à des fins commerciales.

Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : la Commune d'Anthy-sur-Léman, la société Indigo (gérant les horodateurs et le serveur).

Les données sont conservées pendant toute la durée du contrat avec l'entreprise et deux ans après le dernier contact. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Vous pouvez également vous opposer au traitement de vos données. Vous pouvez également exercer votre droit à la portabilité de vos données.

Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter l'accueil de la Mairie (accueil@anthy-sur-leman.fr). Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.



Abattage et élagage des arbres : quelles règles à respecter ?

Sur la commune certains secteurs forestiers, alignements d'arbres ou arbres remarquables sont protégés au titre du Code de l'Urbanisme.

Avant de couper un arbre ou de faire des travaux forestiers, il faut donc repérer les parcelles concernées dans le plan de zonage du PLUi.

Ce document peut être téléchargé sur le site de Thonon Agglomération :

- > Rubrique Urbanisme
- > PLUi du Bas-Chablais
- > Consulter le dossier unique
- > 4. Règlement graphique
- > Prescriptions_2500



Deux cas :

1 Les arbres ne sont pas identifiés dans le plan de zonage : réglementation nationale

2 Les arbres sont identifiés dans le plan de zonage.

Il y a alors 3 possibilités :

- Espace Boisé Classé
- Alignement d'arbres
- Arbre remarquable.



La codification est la suivante :

○○○○ Espace boisé classé au titre de l'article L113-1 du Code de l'Urbanisme

●●●● Alignement d'arbres au titre de l'article L151-23 du Code de l'Urbanisme

○ Arbre remarquable au titre de l'article L151-23 du Code de l'Urbanisme



À noter : Dans tous ces cas, une Déclaration Pré-alable est obligatoire avant toute intervention (abattage, élagage,...)



Élections Européennes

Les Elections Européennes auront lieu

**le Dimanche 9 juin 2024
de 8 h à 18 h**

à l'Espace du Lac, 15 rue des Pêcheurs.

L'inscription sur les listes électorales est désormais possible jusqu'à 6 semaines avant le scrutin.

Rappel : une pièce d'identité est obligatoire.



Réduction de l'éclairage public

le village teste un nouvel horaire

À Anthy-sur-Léman, depuis octobre 2022, l'éclairage public (environ 700 points lumineux sur la commune) est éteint de 23 h à 6 h.

Pour une période d'essai de quelques mois, le nouvel horaire sera de 22h-6h,

à l'exception des abords de l'Espace du Lac et de la plage des Recorts lors d'événements

Cette réduction d'une heure de l'éclairage permettra :

1

Une baisse de la facture d'électricité de l'éclairage public.

La commune contribuera ainsi à l'effort national visant à réduire la consommation énergétique nationale.

2

Une réduction de l'impact de la pollution lumineuse sur les animaux crépusculaires (chauves-souris, lapin des champs...).

Une zone éclairée constitue un obstacle infranchissable pour ces animaux qui ont besoin d'une obscurité complète pour la reproduction, la migration et l'alimentation.

3

Une suppression de la lumière des lampadaires qui peuvent entrer dans notre chambre et **perturber notre cycle biologique** agissant ainsi sur notre sommeil, nos défenses immunitaires, notre humeur.



À noter :

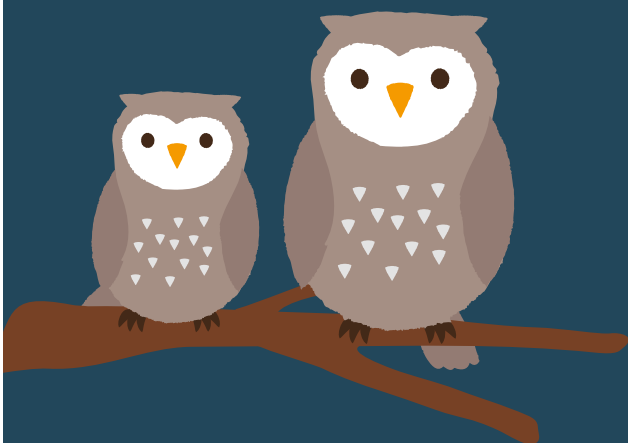
Cela a permis entre 2021 et 2023 de réduire la consommation électrique de 34 %.



Attention :

Lors de vos déplacements de nuit, afin d'être visible,

- Porter un gilet de sécurité
- Utiliser une lampe (téléphone ou frontale)
- Porter des vêtements clairs



Agenda des événements

MARS

- DIMANCHE 10** Espace du Lac
VIDE CHAMBRE
ABCJ
- DIMANCHE 17** Espace du Lac
ANTHYCHOISE
Courant'hys
- MARDI 19** Espace du Lac - 16h/19h
DON DU SANG
Donneurs de Sang.
- SAMEDI 23** Espace du Lac
REPAS DANSANT
Flash danse
- VENDREDI 29** Espace du Lac - 20h
Pièce de théâtre
"LA MÉNAGERIE DE VERRE"
Médiathèque

MAI

- DIMANCHE 5** Port des Pêcheurs - 9h30
ARRACHAGE DE LA
RENOUÉE DU JAPON ET
NETTOYAGE DES PLAGES
- MERCREDI 8** Monument aux morts - 11h
COMMÉMORATION DE LA
SIGNATURE DE L'ARMISTICE
DU 8 MAI 1945
Associations des Anciens Combattants
- SAM. DIM. 25 & 26** Espace du Lac
FESTIVAL PLAYMOBIL
Exposition, jeux,
stands et surprises
Sou des écoles

AVRIL

- LUN. DIM. 15 > 28** Salle vaudaire
Exposition
RÉTROSPECTIVE MUSICALE
Association Batterie-Fanfare
"Les Flots Bleus"
- SAMEDI 27** Espace du Lac - 19h
RÉTROSPECTIVE MUSICALE
Association Batterie-Fanfare
"Les Flots Bleus"
- DIMANCHE 28** Espace du Lac - 11h
APÉRAUBADE
Association Batterie-Fanfare
"Les Flots Bleus"
- DIMANCHE 28** Cimetière d'Anthy - 11h
JOURNÉE NATIONALE
DU SOUVENIR DE LA
DÉPORTATION
Associations des Anciens Combattants



JUIN

- DIMANCHE 2** Espace du Lac
VIDE-GRENIERS
Swing Spirits
- SAMEDI 15** Espace du Lac
SOIRÉE DANSANTE
Flash Danse